

927 608/211

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux Arts

Beaux Arts

République Française

Palais Royal, le 3^e g^{br} 1899

Monsieur,

Comme vous l'avez vu, les documents contenus dans nos archives doivent être consultés sur place, mais ils sont facilement et vite communiqués.

Il en est de même au Musée de Sculpture comparée du Trocadéro qui a, sur nous, l'avantage d'offrir à ses visiteurs et lecteurs, une salle disposée tout exprès pour l'étude.

Je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

V. Henault Dabot

Monsieur Cartellier